



RABAT, LE 30 JANVIER 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Renouvellement du parc de transport routier de marchandises**

Il est porté à la connaissance des professionnels du transport routier de marchandises concernés par l'opération de la casse et du renouvellement du parc, et afin d'accélérer le paiement de la prime allouée à cet effet, que le budget initial de l'année 2015 a été approuvé d'une manière exceptionnelle.

Par ailleurs, et vu l'importance accordée par le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique à cette opération, une équipe de travail a été mobilisée au niveau de la Direction des Transports Routiers et de la Sécurité Routière. Cette équipe aura pour mission l'étude, le traitement et le règlement de tous les dossiers dans de prompts délais.

